

Le Petit Clionnais

Été 2025 - N° 115



Coordonnées de la Mairie

 : 05 46 70 47 03

 : mairie@clion-sur-seugne.fr

Site : www.clion-sur-seugne.fr

Heures d'ouverture au public

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

De 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Bulletin trimestriel

D'informations

Responsable de la publication

Mme TARDY Isabelle

Secrétariat

Mme BRISSON Vanessa

Ont participé à la rédaction

M.MAROT Frédéric

M. MONTIGAUD Patrick

Mise en page

Commission promotion locale

Photo de couverture

Photo Raphaël BERNARD

Le comité de rédaction du journal remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin

Dans ce numéro :

- Coordonnées de la Mairie P.2
- Le Mot du Maire P.3
- Réunions du Conseil Municipal P.4
- Du côté des écoliers P.8
- US Val de Seugne P.11
- APE Saint Clionac P.13
- L'Amicale du Livre P.14
- Les Amis du Temps Passé P.15
- Amicale créative clionnaise P.17
- Compagnie Un chien sur le toit P.17
- Aînés ruraux P.18
- ACPG P.18
- Travaux P.20
- Bienvenue chez nous P.22
- Brulage déchets verts P.23
- Il était une fois Clion sur Seugne P.25
- Evènements et animations à venir P.26
- Etat Civil P.27

Imprimé par : SEDI équipement

Concours photo des lecteurs : l'automne à Clion !

Le journal communal lance son tout premier **concours de photographies** ouvert à tous les habitants de Clion ! À l'honneur de cette édition : **l'automne dans notre commune**, ses couleurs chatoyantes, ses lumières douces et ses ambiances singulières...

Que vous soyez photographe averti ou amateur du dimanche, envoyez-nous votre plus belle photo illustrant **la saison automnale à Clion** : un chemin bordé de feuilles, un lever de soleil brumeux, une scène de vie typique de l'arrière-saison... Laissez parler votre regard et votre sens du détail !

Modalités :

- Une seule photo par participant
- Format numérique, bonne qualité (minimum 2 Mo)
- À envoyer avant le **15 octobre 2025** à : mairie@clion-sur-seugne.fr
- Merci de préciser votre nom, prénom, âge, et un court titre pour la photo

Les plus belles images, après sélection par la commission tourisme, seront publiées dans notre **numéro d'automne** et sur le site de la commune. À vos appareils !

Le mot du Maire ...

Chères Clionnaises et Clionnais,

Ce début d'été nous inflige une sévère canicule. Clion aurait même battu des records de chaleur départementaux. Je souhaite que chacun d'entre vous traverse cette période au mieux et je remercie ceux qui font fonctionner l'entraide et la solidarité et qui ont un regard pour leurs proches, voisins, ... qui seraient plus fragiles.

Je vous rappelle qu'un registre des personnes isolées ou fragiles, pour lesquelles une vigilance particulière est nécessaire dans ces périodes, est tenu en mairie. Vous pouvez nous signaler toute situation particulière pour inscription dans ce registre.

La chaleur mordante nous conduit à nous adapter. Les employés communaux travaillent en horaires décalés aux travaux courants d'entretien de notre commune.

Pour les plus petits d'entre nous, les enfants de maternelle, l'école trop chaude a été fermée et un service minimum d'accueil organisé dans la salle des fêtes rafraîchie pour les derniers jours de l'année scolaire. Je remercie les enseignantes, ainsi que les personnels du SIVOS pour leur adaptabilité. Pour eux, l'heure est maintenant aux vacances !

Vous trouverez dans ces pages le compte rendu du budget voté en début d'année et que nous nous attachons à suivre. Il n'échappe à personne que la situation économique nationale est difficile et que le territoire de la Haute-Saintonge est fortement impacté par la crise viticole. Pour les communes, le déficit n'est pas permis. Notre situation financière est saine et nous permet de réaliser les projets, aménagements et entretiens qui sont nécessaires à la vie de notre commune. Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.

Vous lirez aussi, dans ce bulletin, le récit des activités des associations clionnaises. J'adresse un grand bravo à ces forces vives, l'un des cœurs battants de notre village, qui le font connaître, et permettent à ceux qui le souhaitent de se réunir et de passer de bons moments ensemble.

Ne manquez pas les rendez-vous des expositions de la salle de l'Atelier, la fête des Vieux Métiers le 1^{er} dimanche d'Aout, La Vagabonde Clionnaise le 26 juillet, les visites organisées au musée, chez nos producteurs et artisans par les offices de tourisme...

Je vous souhaite de passer un bel été.

Isabelle TARDY

*Permanences les mardis et jeudis après-midi
14h30 – 17h00 en Mairie
(Prendre rendez-vous de préférence)*

*Les enfants de maternelle dans la salle des fêtes lors
de l'épisode de canicule.*



Réunion du Conseil Municipal

Séance du 08 avril 2025

Etaient présents : Mme TARDY, MM. PLAIZE, BERNARD, BAUDRY, Mmes GERVREAU, LAMOR, LANOUE, LYS, MM. MAROT, MONTIGAUD, PIEL, POULARD

Absents : M. DANET

Madame le Maire donne la parole aux membres du Conseil Municipal sur le Procès-Verbal de la précédente réunion.

Le Conseil Municipal adopte et signe ce Procès-Verbal.

Approbation du Compte Financier Unique 2024

Sous la présidence de Monsieur PIEL Serge, il est procédé à l'examen du Compte Financier Unique 2024 approuvé par Monsieur LASSALLE, Trésorier, en date du 12 Février 2025.

Le Conseil Municipal, après s'être fait représenter le Budget Primitif, les délibérations modificatives ainsi que les pièces annexes, approuve l'ensemble de la comptabilité soumise à son examen, dont l'excédent de fonctionnement s'élève à 304 939.90 €.

Affectation du Résultat

Le Conseil Municipal constate que le Compte Administratif fait apparaître un déficit de la section d'investissement s'élevant à 90 067.59 €.

Le Conseil Municipal décide, sur proposition du Maire, d'affecter au Budget, le résultat précédemment indiqué comme suit :

C/ 1068 - en investissement	226 182.59 €
C/ 002 - Reprise de fonctionnement	78 757.31 €
C/ 001 – Report d'investissement	90 067.59 €

Vote du Budget Prévisionnel 2025

Le Conseil Municipal procède à l'examen des divers chapitres du Budget 2025 et vote les crédits suivants :

➤ Section de Fonctionnement

En dépenses :

Chapitre 011 - Charges à caractère général	237 700.00 €
Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés	155 650.00 €
Chapitre 014 – Atténuation de produits	12 130.00 €
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	14 149.00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 141.00 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	272 849.00 €
Chapitre 66 - Charges financières	3 185.00 €

Soit un total de dépenses de : **702 804.00 €**

En recettes :

Chapitre 002 - Report d'excédent	78 757.31 €
Chapitre 013 – Atténuations de Charges	2 000.00 €
Chapitre 70 - Produits des services et ventes diverses	7 935.00 €
Chapitre 73 - Impôts et taxes	386 869.00 €
Chapitre 74 - Dotations et Participations	212 457.00 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	14 005.69 €
Chapitre 76 - Produits financiers	30.00 €
Chapitre 78 – Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	750.00 €

Soit un total de recettes de : **702 804.00 €**

➤ Section d'Investissement

En dépense :

Chapitre 001 – Déficit d'Investissement reporté	90 067.59 €
Chapitre 16 - Remboursement d'emprunts	20 095.41 €
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	21 000.00 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	535 490.00 €

Soit un total de dépenses de : **666 653.00 €**

En recettes :

Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement	14 149.00 €
Chapitre 040 – Opérations de transfert entre sections	7 141.00 €
Chapitre 10 - Dotations fonds divers et réserves	250 582.59 €
Chapitre 13 - Subventions d'investissement	353 910.00 €
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	40 870.41 €

Soit un total de recettes de : **666 653.00 €**

Programmes d'Investissement :

N° 322 – Défense Extérieure Contre l'Incendie	8 000.00 €
<i>Département</i>	1 330.00 €
N° 333 – Mobilier urbain	5 000.00 €
N° 354 – Aménagement des Services Techniques	25 950.00 €
<i>Département</i>	32 100.00 €
N° 357 – Réfection de l'école maternelle	456 075.00 €
<i>Département</i>	119 770.00 €
<i>DETR / Fonds vert</i>	199 610.00 €
<i>Emprunt</i>	40 000.00 €
N° 361 – PLU	6 000.00 €
N° 368 – Broyeur	15 365.00 €
N° 369 – Tracteur tondeuse ISEKI	21 400.00 €
N° 370 – Panneaux de police	3 300.00 €
<i>Produits des amendes de police</i>	1 100.00 €
N° 371 – Etude de faisabilité commerce	11 000.00 €
N° 372 – Etagères archives	2 000.00 €
N° 373 – Travaux vestiaires football	2 400.00 €

Le programme des travaux étant approuvé, il faut en prévoir le financement.

Pour équilibrer le budget et obtenir la recette nécessaire de 341 526.00 € aux produits des taxes directes locales, il y a lieu de fixer les taux d'imposition. Le Conseil Municipal, considérant que le potentiel fiscal est suffisamment mobilisé, décide de ne pas modifier pour cette année les taux d'imposition qui resteront les suivants :

Taxe Foncière (bâti) :	36.22 %
Taxe Foncière (non bâti) :	40.09 %
Taxe d'habitation :	15.75 %
C.F.E. :	22.23 %

Plan de formation du personnel

Madame le Maire informe qu'il convient de mettre en place un plan de formation du personnel dans le cadre des Lignes Directrices de Gestion.

Le comité de pilotage composé de Madame le Maire, de conseillers municipaux (Messieurs MONTIGAUD Patrick et PIEL Serge) et d'un représentant du personnel (Madame BRISSON Vanessa) se réunira prochainement.

Travaux de l'école maternelle

Madame le Maire informe que le début des travaux de l'école maternelle se déroule bien.

Plusieurs artisans sont déjà intervenus. Les travaux de démolition sont réalisés. La plomberie et l'électricité sont bien avancées.

Il faut faire vider la fosse de l'ancien logement.

Le menuisier est en attente des portes et fenêtres.

Séance du 06 mai 2025

Etaient présents : Mme TARDY, MM. PLAIZE, BERNARD, BAUDRY, Mmes LAMOR, LANOUE, LYS, MM. MONTIGAUD, PIEL, POULARD

Absents : Mme GERVREAU (Pouvoir donné à Mme LYS), M. MAROT (Pouvoir donné à Mme TARDY), M. DANET

Madame le Maire donne la parole aux membres du Conseil Municipal sur le Procès-Verbal de la précédente réunion.

Le Conseil Municipal adopte et signe ce Procès-Verbal.

Lignes Directrices de Gestion (LDG)

Madame le Maire rappelle que le groupe de travail formé du Maire, d'un conseiller municipal et d'un représentant du personnel s'est réuni afin d'élaborer les Lignes Directrices de Gestion de la Commune de CLION SUR SEUGNE, document obligatoire fixant l'organisation en matière de ressources humaines de la commune.

Le document établi a ensuite été transmis au Comité Social Territorial du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime pour validation.

Le Comité Social Territorial a émis un avis favorable en date du 15 Avril 2025.

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, les Lignes Directrices de gestion de la commune de CLION SUR SEUGNE, lesquelles n'amènent aucune remarque particulière.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide de suivre l'avis rendu par le Comité Social Territorial en date du 15/04/25
- Charge le Maire de prendre un arrêté conforme à cette décision

Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Madame le Maire rappelle que le comité de pilotage formé du Maire, d'un conseiller municipal et d'un représentant du personnel s'est également réuni afin d'élaborer les documents relatifs à la mise en place du Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) au sein de la Commune de CLION SUR SEUGNE, régime indemnitaires devant remplacer celui déjà en place.

Le dossier établi a ensuite été transmis au Comité Social Territorial du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime pour validation.

Le Comité Social Territorial a émis un avis favorable en date du 15 Avril 2025.

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le dossier de mise en place du RIFSEEP sur la commune de CLION SUR SEUGNE, lequel n'amène aucune remarque particulière.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide de suivre l'avis rendu par le Comité Social Territorial en date du 15/04/25
- autorise le Maire de prendre les arrêtés individuels conformément aux dispositions fixées

Subvention exceptionnelle pour le Club des Aînés Ruraux

Madame le Maire rappelle que l'organisation du repas annuel communal est pris en charge par l'Association des Aînés Ruraux de la commune.

Elle propose à cet effet, le versement d'une subvention exceptionnelle correspondant aux dépenses habituellement engagées par la commune déduction faite de la recette des repas encaissée par l'association, à savoir 1761.00 €.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le versement de cette subvention exceptionnelle.

Avis sur les projets de parcs photovoltaïques

Madame le Maire informe du démarchage de certains administrés pour d'éventuels projets de parcs photovoltaïques et/ou agri-photovoltaïques sur la commune. Conformément à ce qui avait été fait concernant les projets éoliens sur la commune, elle souhaite aujourd'hui connaître l'avis de l'équipe municipale et présente à cet effet un projet qui lui a été soumis sur la commune, au village de Lansac.

Elle rappelle que l'Etat pousse chacun d'entre nous à se préoccuper des énergies renouvelables et que divers projets se présentent. Les promoteurs sont nombreux et les arguments qu'ils avancent sont attractifs, tant pour le porteur de projet que pour les riverains.

Après débat, les membres du Conseil Municipal avancent les avis suivants afin d'établir la position de la commune face à ce type de projets :

- La commune possède un attrait touristique qu'elle doit à ses paysages et qu'elle a décidé de mettre en valeur au travers de ses différents labels et de son parcours Terra Aventura
- De tels projets situés aux abords directs des villages entraîneront la chute de la valeur immobilière des maisons riveraines
- A l'heure où l'on pousse les communes à restreindre leur zone constructible pour préserver les zones agricoles, il est contradictoire d'utiliser des parcelles agricoles cultivables pour de tels projets
- La question du bruit suite aux intempéries (grêle, vent, pluie) est soulevée
- Des zones d'accélération d'énergies renouvelables ont été déterminées sur la commune en privilégiant les toitures pouvant recevoir du photovoltaïque et elles sont nombreuses

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal indique que la commune n'est pas hostile aux projets de parcs [agri]photovoltaïques mais estime qu'il est important, pour toutes les raisons évoquées en débat, que les projets soient étudiés un à un.

Réunions à venir

Madame le Maire annonce les réunions de commissions à venir :

- 15 Mai 2025 à 20 h 30 : Commission Tourisme
- 17 Mai 2025 à 09 h 30 : Commission Bâtiments
- 20 Mai 2025 à 20 h 30 : Commission Urbanisme (zonages PLU)
- 27 Mai 2025 à 17 h 00 : Commission Cadre de vie
- 04 Juin 2025 à 14 h 00 : Commission Urbanisme (PLU)

Nouvelles animations

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de deux nouveaux types d'animations qui vont avoir lieu sur la commune :

- Nouvelle programmation de balades intitulées « Bienvenue Chez Nous » et organisées par l'Office de tourisme de Haute-Saintonge et les communes volontaires, avec un principe fédérateur qui parle à tous : marcher quelques kilomètres, à un rythme léger, dans nos chemins ruraux, rencontrer sur le parcours, des érudits locaux, des artisans, des passionnés... et pour finir, partager ensemble un verre de l'amitié.

Sur la commune de CLION SUR SEUGNE, le rendez-vous est donné le 08 Juin 2025 à 10 h 00 à la Salle des Fêtes pour une balade de 5 km dans le village et l'occasion de rencontrer les habitants ainsi que l'ébéniste d'art qui ouvrira spécialement son atelier.

- En 2026, l'Association Explor'Event organisera une Explor'Run sur la commune dans le cadre du Tour des Villages de Pierres et d'Eau. 4 Villages de Pierres et d'Eau participent.

Ce Tour permet la découverte du patrimoine naturel et culturel des Villages de Pierres et d'Eau à travers la course à pied (plusieurs parcours proposés : trails courte et longue distance, courses enfants, marche non chronométrée).

Le principe : les coureurs devront réaliser au moins 3 courses sur les 4 proposées et le plus vite possible, car ce sont les cumuls de chronos qui détermineront le classement final du Tour.

L'Explor'Run reste cependant ouverte à tous !

Cette manifestation sportive attirant une moyenne de 800 participants est organisée en totalité par l'association Explor'Event avec une participation de l'Association Villages de Pierres et d'Eau d'environ 1 500.00 € et de la commune pour environ 500.00 €.



Du côté des écoliers ...

Mi-avril, a eu lieu notre 2^{ème} rencontre USEP à Clion pour les deux classes sur 2 jours différents. Comme le temps était incertain, nous avons fait les jeux à la salle des fêtes. Nous avons participé à 7 ateliers : saut, lancer, échasses, parcours, planches à roulette et ballons sauteurs...

Nous avons clôturé cette matinée par un pique-nique dans la salle de garderie de l'école avant que les copains de Bois et St Dizant du Gua ne retournent à leur école.



Vendredi 9 mai, nous sommes allés au marché de Jonzac découvrir les différents étals : les légumes et fruits, la viande, les fleurs, les poissons... Nous nous sommes arrêtés au stand des fromages de chèvre de Paul et Pauline (de Clion). En passant devant un étal de boucherie, une dame nous a donné 2 saucissons que nous avons dégustés à la cantine le midi. Nous étions vraiment contents !



Ensuite, nous sommes allés au cinéma de Jonzac voir « à la découverte du monde ». Nous avons visionné 5 courts-métrages sur le thème de l'envol d'un bébé chouette, la migration des oiseaux, l'amitié, le courage...

Lundi 19 mai, la classe des MS-GS est allée à l'école de St Genis de Saintonge pour voir ses correspondants. Tout au long de l'année, les 2 classes se sont écrits des lettres. Donc, nous avons pu

participer à différentes activités dans l'école de St Genis mais aussi d'un atelier à la boulangerie

« l'éclair gourmand ». Nous souhaitons remercier les copains de nous avoir accueilli ainsi que Gaëlle et Laurent pour leur gentillesse et leurs délicieux gâteaux que nous avons pu emporter à l'école ! Nous avons aussi découvert la médiathèque de St Genis l'après-midi.

Les 20 et 27 mai, nous avons participé à notre 3^{ème} rencontre USEP sur le thème des jeux traditionnels. Nous sommes allés à St Dizant du Gua et avons clôturé notre rencontre par un pique-nique !

Lundi 2 juin, la maman de Léo (Mme Amandine Puythorac), qui est fleuriste, est venue afin qu'on puisse fabriquer avec elle un cadeau « pour une personne qu'on aime ». Ainsi, avec l'aide de Maëlys son employé, nous avons pu mettre en pot un kalanchoë et nous avons collé des pétales sur le pot que nous avons peint avant. Un grand merci à elles pour leur aide. Les enfants ont beaucoup aimé cette activité.

Notre sortie de fin d'année a eu lieu le 12 juin au château de Crazannes, connu sous le nom du château du Chat botté. Avant de participer à cette sortie, nous avons travaillé sur ce conte de Charles Perrault. Nous avons participé à 2 ateliers le matin : une visite guidée du château et un atelier conte. Après le pique-nique, en équipe, nous avons fait une chasse au trésor où il fallait résoudre des énigmes.

Samedi 28 juin, nous avons présenté un spectacle avec tous les élèves du R.P.I à la salle des fêtes de Clion sur le thème du



voyage. En ce qui nous concerne, nous avons chanté et dansé sur le thème de l'Afrique et de Tahiti. Nous tenons à remercier la municipalité de Clion pour le prêt de la salle. Après notre spectacle, a eu lieu un repas et la kermesse organisés par l'APE St Clionac.

Une belle journée riche pour les élèves et les parents !

Mardi 1^{er} juillet, nous devons retrouver les bénévoles de la bibliothèque au presbytère pour un dernier moment de lecture mais les fortes chaleurs nous ont obligées à annuler ce moment convivial. Nous tenons à adresser nos sincères remerciements à tous les bénévoles de la bibliothèque, ainsi qu'au président, pour leur gentillesse et leur dévouement. Sans eux, notre rendez-vous tous les 15 jours ne pourraient pas avoir lieu. Nos élèves ont beaucoup de chance de pouvoir bénéficier de ces moments culturels. Un grand MERCI à toutes et tous.



Cette année scolaire se termine avec de gros travaux engagés à l'école depuis quelques mois. Nous avons hâte de pouvoir utiliser ces nouveaux locaux remis aux normes ! Mais il faut être encore patients !

Nous vous souhaitons un bel été à tous.

Les enseignantes

Alizée Boisseaux et Karine Salzet





Union Sportive Val de Seugne

C'est la fin de la saison footballistique pour l'US Val de Seugne ! L'année a été bonne, les enfants régulièrement présents aux entraînements et aux plateaux. Une belle mentalité, du beau jeu, beaucoup de plaisir et de sourires. Merci aux parents pour leur investissement.

La Brocante de la pentecôte a été un véritable succès, 250 exposants, 1100 m linéaire de stand. Un grand merci à toutes les personnes qui ont œuvré pour obtenir ce magnifique résultat. Beaucoup de remontées positives, des badauds satisfaits et des brocanteurs prêts à revenir l'année prochaine

Pour remercier tous les acteurs qui ont aidé pour que chaque événement soit une réussite, l'US Val de Seugne a invité les parents, les enfants et leur frères et sœurs :
A un repas à la bonne franquette et à passer la journée au parc de jeu Yaka jouer à st Laurent de la Prée. Encore de bons moments pleins de fous rires, de partage et de joie. Tout le monde était ravi.

La saison 2025/2026 reprend le mardi 9 septembre.

Les U5U6 et U8U9 (enfants âgés de 5 à 9 ans) de 17h30 à 19h sur le terrain de Clion.

Nous sommes toujours ravis d'accueillir de nouvelles têtes (garçons ou filles) désireuses de vouloir apprendre à jouer au football dans un club familial où l'élitisme n'existe pas, où la motivation première est que tout le monde joue, quel que soit le niveau, et prenne du plaisir à venir sur le carré vert.

Et comme chaque année, goûter à Noël, crêpes, chocolats de pâques, petits repas et sorties.

La licence sera à 25 euros pour l'année.

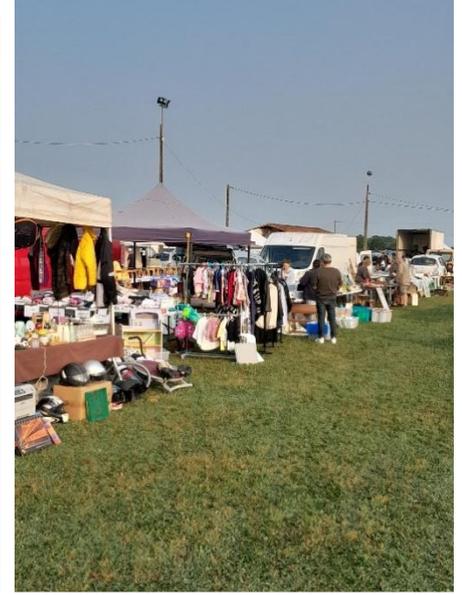
Le foot en marchant de 19h à 20h à Clion également.

Venez découvrir cette activité ouverte à tous (hommes, femmes, handicapés, peu sportifs, pas de critères d'âges. Dans certains clubs il y en a qui ont 80 ans)

Nul besoin de savoir jouer au foot, ni de connaître les règles. Le but est de s'amuser dans une discipline où les contacts sont interdits. Ce n'est que des déplacements et des passes agrémentées de beaucoup de bonne humeur. **La licence sera à 30 euros.**

Soyez curieux, venez faire des séances découverte aux horaires indiqués précédemment, tous les éducateurs seront heureux de vous accueillir





La brocante vue du ciel et l'équipe de l'US Val de Seugne

*Les enfants du club en sortie :
A l'heure du goûter*

*Toujours beaucoup de bonheur à
partager de bons moments*





L'APE St Clionac

Bonjour à tous !

L'année scolaire s'achève, les vacances commencent et il est temps de faire un bilan de ces derniers mois pour l'APE Saint Clionac.

Depuis le mois d'avril, la plus grosse animation a été la fête de fin d'année qui s'est déroulée le 28 juin à la salle des fêtes de Clion. La journée s'est ouverte avec la représentation des enfants du RPI qui nous ont fait découvrir leur voyage à travers le monde et à travers le temps en danses et en chanson. A la suite, l'APE et les maitresses ont proposé un moment convivial autour d'un petit verre. Puis, l'APE a servi 111 repas mais quelques familles sont restées pique-niquer et à partir de 14h, les enfants ont pu jouer aux jeux traditionnels de la Kermesse. C'était une belle journée, dense mais possible grâce au prêt de la salle de fête par la mairie de Clion, nous permettant ainsi en ces temps caniculaires de s'amuser au frais.

Je profite de cet espace pour remercier les membres du bureau (Emilie, Nathalie et Angélique) qui ont œuvré toute l'année ainsi que les membres très très actifs : Stéphanie, Julie, Christelle, Lionel, Justine et tous les autres parents qui ont fait des gâteaux, des crêpes et donné des petits coups de main tout au long de l'année...

Nous comptons toujours sur votre aide l'année prochaine, plus nous serons et plus les temps de présence seront divisés. L'argent que nous récoltons permet aux écoles de faire des sorties et des activités sans ou avec une petite participation des parents.

On se donne rendez-vous en septembre !
Hélène Lebray pour l'APE Saint Clionac.





L'Amicale du Livre

Lors du dernier numéro nous vous annonçons l'achat de nouveaux ouvrages.

L'été, les vacances sont particulièrement propices à la lecture et nous vous invitons à venir découvrir :

Romans : Les heures fragiles de V. Grimaldi, Voici demain de V. Musso, La très catastrophique visite du zoo de J. Dickers et bien d'autres encore J. Rapet, Isabelle Autissier...

Pour les policiers : Dernière soirée de L. Gardner, Sans soleil 1et 2 de JC. Grangé, A qui sait attendre de Mickael Connely mais aussi F. Thilliez, S. Delzongle...

Chez les enfants : Les sœurs Grémillet 7, Un jour un hérisson, Que fait la lune la nuit, La lessive de la famille souris, et beaucoup d'autres aussi.

Ce premier semestre s'est terminé par :

Le traditionnel déplacement des élèves du RPI à la bibliothèque, avec lectures, visite de l'exposition et goûter. Seule l'école de Clion, pénalisée par la canicule, n'a pas pu venir.

L'exposition sur le thème du cirque qui a vu passé 141 visiteurs.

Notre lecture en extérieur, où une vingtaine d'auditeurs ont voyagé autour du monde, en contes et légendes.

La période estivale, bien qu'un peu plus calme, va permettre de nous consacrer un peu plus à la gestion, et la préparation de la rentrée.

Bien entendu les permanences habituelles seront maintenues pendant l'été.

Enfin le programme de la rentrée est disponible à la bibliothèque. Mais déjà retenir ces dates :

Le 20 septembre visite d'une exploitation de chanvre ;

Le 04 octobre conférence sur les matériaux biosourcés ;

Le 14 novembre soirée jeux de sociétés ;

L'année se terminera par le traditionnel goûter de Noël des enfants.

Nous souhaitons à tous un très bel été de lectures, fêtes et moment joyeux.

Horaires d'ouvertures : Lundi de 16h à 18h30

Mercredi de 15h à 17h30

Samedi de 11h à 12 h (uniquement le 1^{er} de chaque mois)



Contes et légendes du monde : Une soirée lecture conviviale



ASSOCIATION «LES AMIS DU TEMPS PASSÉ» 1975-2025

CLION SUR SEUGNE 17



Notez bien sur vos agendas la date du Dimanche 3 Août 2025.

En effet la commune de Clion sur Seugne et l'association « Les Amis du Temps Passé » vont fêter les 50 années d'existence du Musée Artisanal et Rural.

La Fête des Vieux Métiers va revêtir ses couleurs d'anniversaire.

Le « Groupe Folklorique Aunis et Saintonge » est attendu pour mettre l'ambiance grâce à la musique, aux chants et aux danses.

Artistes et artisans vont investir le parc du presbytère accompagnés par les bruits mécaniques de la moissonneuse lieuse et de la vieille batteuse centenaire.

Des animations auront lieu aussi rue de l'église et au lavoir.

Le Musée revêtira ses plus beaux atours afin de recevoir un public toujours plus nombreux.

Des jeux anciens, une buvette et un service de restauration viendront compléter cette journée déjà très festive.

A bientôt ! Au Dimanche 3 Août !

Les Amis du Temps Passé

Hommage à Claude Audebeau

Notre ami Claude Audebeau s'est éteint dans sa maison de l'avenue St André non loin du Musée .

A l'aube de la retraite , Claude s'est investi dans plusieurs associations clionnaises , notamment dans « la fête de l'oiseau et de la nature » et dans « les amis du temps passé » groupe qui gère le Musée.

Au sein du Musée , il fut un membre très actif , prodiguant ses conseils aux plus jeunes, surtout en matière de menuiserie car Claude a terminé sa carrière en tant qu'enseignant dans cette discipline à Pons .

Claude aura laissé une œuvre très pédagogique dans les locaux du Musée. Il s'agit d'un tableau reprenant toutes les essences de bois locales . Ce tableau nous sert chaque jour afin de montrer aux visiteurs comment reconnaître les différents arbres dans la nature .

Au delà de ses participations associatives, Claude Audebeau a donné de son savoir et de son temps à la collectivité clionnaise . Au hasard de nos souvenirs nous citerons : la restauration de 2 lustres dans l'église ainsi que le tabernacle du 18è et la chaire .

Par ailleurs, en 2002, il participa au renouveau du lavoir communal au beau milieu des jeunes du « chantier international »

Assurément, Claude aura apporté sa touche personnel dans l'évolution du Musée Artisanal et Rural qui va fêter ses 50 ans cette année.

L'Association « Les Amis du Temps Passé » présente ses très sincères condoléances à toute la famille .





Association
« Les Amis du Temps Passé »
MUSÉE ARTISANAL ET RURAL



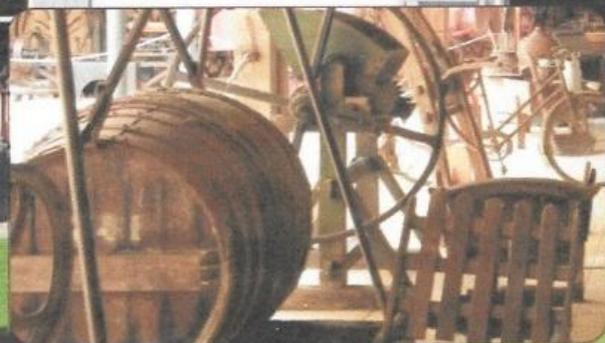
17 240 CLION S/SEUGNE

FÊTE DES VIEUX MÉTIERS

ENTRÉE GRATUITE - RESTAURATION SUR PLACE

Dimanche 03 Août 2025

Parc du MUSÉE - CLION SUR SEUGNE



Animations : 1 le matin et 2 l'après-midi par le
GROUPE FOLKLORIQUE AUNIS ET SAINTONGE



Démonstrations par les Artisans de 10 h à 18 h
dans le parc du musée et les rues de clion

Amicale Créative Clionnaise

L'Amicale Créative Clionnaise prend quelques vacances. C'est toujours dans la bonne humeur et tout simplement pour se retrouver et peindre ensemble qu'elle continuera à se réunir les jeudis après-midi dès la rentrée. L'année s'est terminée de manière conviviale. La municipalité remercie les membres de cette amicale pour cette belle initiative.

Il faut noter un rendez-vous dans vos agendas :

L'Amicale expose à l'église d'USSEAU du 16 au 24 Août (15h00 à 19h00)
Venez nombreux visiter « L'Art aux mille couleurs ».



Compagnie « Un chien sur le toit »

Le samedi 14 juin nous avons accueilli les amis de la compagnie Sortie 17 qui ont proposé une revisite inattendue de Cendrillon. Merci au public nombreux venu partager ce moment.

D'autres rendez-vous théâtre à Clion sont prévus. N'hésitez pas à nous rejoindre :

- Samedi 13 septembre : D'un pinceau à l'autre par Les tréteaux de Saumos et Un chien sur le toit
- Vendredi 24 octobre : Hautes définitions par Les porteurs d'histoires de Bordeaux
- Dimanche 7 décembre : Equinoxe par le Collectif amateur du théâtre en miettes de Bordeaux

Dans le mois précédant la date, on vous dira tout ! Les détails, les horaires...

Venez nombreux pour cette belle programmation !



Cendrillon à Clion sur Seugne par la Compagnie Sortie 17...

Ainés ruraux

L'assemblée générale des Ainés Ruraux s'est tenue ce 30 juin. L'association qui semblait s'éteindre a trouvé un nouveau souffle. De nouveaux adhérents s'engagent et nous avons trouvé un trésorier ainsi qu'une secrétaire adjointe. De nouvelles idées d'activités se préparent et on peut se réjouir que les rencontres puissent se poursuivre à Clion ! Venez nous rejoindre et proposer vos idées.

D'ores et déjà, vous pouvez noter les rendez-vous suivants :

- Mardi 9 septembre : Permanence
- Vendredi 5 septembre à 12h : Pique-Nique au pied de la Chapelle St Paul (Participation 20€)
- Mardi 14 octobre : Permanence
- Vendredi 10 octobre à 19h30 : Soirée Paella à la salle des fêtes de Clion (Participation 25€)
- Mercredi 12 novembre : Permanence
- Jeudi 20 novembre à 15h00 : Après midi jeux de société à la salle des fêtes de Clion. Une collation sera offerte.
- Mardi 9 décembre : Permanence
- Semaine du 15 décembre (Horaire à définir) : Cabaret à Ste Lheurine (Participation à définir)

Cérémonies du 8 Mai

Vous avez été nombreux à répondre présents aux cérémonies commémoratives du 08 mai 2025. La participation des enfants apporte ce lien inter générationnel qui me semble particulièrement important.

Lorsque je forme les enfants au port d'un drapeau, je rencontre des jeunes particulièrement motivés et des parents très enthousiastes. J'imagine bien qu'il en est de même pour les enfants qui chantent la Marseillaise ou qui lisent un texte d'anciens combattants. On le ressent très bien. Je remercie beaucoup les parents qui peuvent être fiers de leurs enfants ainsi que les enseignantes qui nous apportent leur soutien.

A l'issue des cérémonies du 11 novembre 2024, j'ai demandé aux parents que j'ai rencontrés s'ils avaient apprécié d'y participer. Tous m'ont dit que c'était très bien. Une maman a même ajouté, nous ne venions plus et ce n'était pas bien. Cela nous a permis de revenir et c'est important. Il serait bien regrettable qu'un si bel élan s'essouffle.

Aussi je vous invite à participer aux cérémonies du 11 novembre 2025 qui débuteront à CLION à 09h30 et se termineront à SAINT GREGOIRE D'ARDENNES à 11h15. Je compte sur la présence du plus grand nombre.

Au cours de la cérémonie du 08 mai dernier à CLION, j'en ai profité pour rendre hommage à Monsieur Pierre MILHIET. Il est notre dernier ancien combattant de la seconde guerre mondiale. Cinq enfants ont lu des textes issus de ses souvenirs. Nous essaierons au fil des différents 08 mai à venir de faire poursuivre la lecture de ses mémoires par des enfants. Cette mémoire vivante n'a pas de prix. Qui peut, mieux que lui, expliquer ce que nous devons tous éviter de revivre.

L'association des anciens combattants a organisé un concours de belote le samedi 14 juin 2025 à la salle des fêtes de SAINT GEORGES-ANTIGNAC. Trente-six équipes étaient en compétition. Nous avons passé un très agréable après-midi.

Aussi, de nouvelles dates sont en cours de préparation pour la fin de cette année et le début de 2026.

Je vous souhaite à toutes et à tous, sans oublier les enfants, de passer d'excellentes vacances d'été et je vous retrouve à la rentrée.

Le Président
Serge BAUDRY



"La seule façon d'éviter le retour du passé
est de ne pas l'oublier."
Simone Veil



Parmi les travaux du trimestre ...



Nouvel atelier des employés communaux : Fin de l'enduit et pose du portail.



Dalle béton dans le bâtiment communal rue de l'Eglise



Semis des jachères fleuries entre le lotissement et le stade ainsi qu'au jardin communal...



Entretiens divers des chemins (tontes et/ou réparations), réparations des voiries endommagées. Nettoyage des villages, des sites du Pont des Anes et de Saint Paul par l'ATEL.

Pour le site de Saint Paul, nous remercions particulièrement la famille Frédéric qui entretient et embellit au quotidien ces lieux qui accueillent tant de promeneurs.

Et les travaux de l'école ?



Création des sorties imposées sur la cour pour la sécurité.



*Pose des cloisons des nouveaux sanitaires.
Mise en place des menuiseries intérieures et extérieures.*

Isolation et doublage.



Fondations des plateformes de sortie PMR.

A suivre : début des travaux de peinture, carrelage et préparation de la tranche 2 des travaux...

Bienvenue chez nous

C'est une vingtaine de randonneurs qui a participé à la balade « bienvenue chez nous » organisée par l'Office de Tourisme. Il s'agit de parcourir les villages du territoire de Haute-Saintonge pour en découvrir les histoires, les paysages, mais aussi rencontrer leur savoir-faire. Les participants ont ainsi pu suivre les guides locaux et découvrir l'ébénisterie Poulard, au village de La Boissarde, qui leur a présenté les tenants et aboutissants du métier d'ébéniste. La randonnée s'est conclue par une visite au musée, ouvert pour l'occasion, et par un verre de l'amitié.



Crédit photo : <https://www.sudouest.fr/> C.Macintos

Un rappel pour les chaleurs estivales :

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

- MOUILLER SON CORPS ET SE VENTILER
- MANTENIR SA MAISON AU FRAIS : FERMER LES VOLETS LE JOUR
- DONNER ET PRENDRE DES NOUVELLES DE SES PROCHES
- MANGER EN QUANTITÉ SUFFISANTE
- NE PAS BOIRE D'ALCOOL
- BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU
- ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES

EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 15

Ministère des Solidarités et de la Santé



 **Écobuage interdit : un geste à proscrire, surtout en période de fortes chaleurs**
Avec l'arrivée des fortes chaleurs estivales, il est plus que jamais crucial de rappeler que l'écobuage — c'est-à-dire le brûlage à l'air libre de végétaux — est **strictement interdit**, sauf dérogation préfectorale.

Cette pratique, bien que répandue autrefois pour nettoyer les terrains, représente aujourd'hui un risque majeur d'incendie, de pollution de l'air et de nuisances pour le voisinage.

Une interdiction claire sur tout le territoire

Conformément à la réglementation en vigueur ([source : Service-public.fr](https://www.service-public.fr)), **les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets verts dans leur jardin, que ce soit au sol, dans un incinérateur de jardin ou dans un bidon**. Cette interdiction s'applique toute l'année, et les contrevenants s'exposent à une **amende pouvant aller jusqu'à 450 €** (article 131-13 du Code pénal).

Les déchets concernés sont notamment :

- les branches et tailles de haies,
- les feuilles mortes,
- les résidus de tonte,
- les plantes fanées ou les herbes arrachées.

Un danger accru en période de canicule

En période de sécheresse ou de canicule, les sols et les végétaux sont particulièrement secs : **le moindre départ de feu peut devenir incontrôlable**. Chaque année, des hectares de forêts, de cultures ou de friches partent en fumée à cause d'un simple feu de jardin mal maîtrisé.

Les fumées produites, en plus d'être polluantes, peuvent gêner les personnes vulnérables (asthmatiques, personnes âgées, enfants) et nuisent à la qualité de l'air, déjà mise à rude épreuve par les pics de chaleur.

Des alternatives plus responsables

Il existe des solutions simples et écologiques pour gérer ses déchets verts :

- **le compostage**, qui permet de produire un excellent fertilisant naturel ;
- **le paillage**, qui protège vos sols du dessèchement ;
- **la déchetterie**, qui accepte les apports de végétaux tout au long de l'année.

 **Protégeons ensemble notre environnement et notre sécurité.** En renonçant à l'écobuage, chacun participe à la prévention des incendies et à la qualité de vie de tous.

La Vagabonde Clionnaise

2025

26

JUILLET

Spectacles gratuits à St Paul - CLION

18.30 Théâtre

DU RIFIPI DANS L'AJAJA

Compagnie IMAGINE



21.00 Concert

NIMB

SOUL & BLUES ROCK

Buvette et Restauration sur place
Food truck Lili's Food & Maxime Celereau

Il était une fois Clion sur Seugne...

Prendre ses vacances à la campagne ...

Voilà bien une idée qui, de nos jours, ne surprend plus personne. Les initiatives privées ou publiques qui favorisent le tourisme, les animations, l'hébergement... ne manquent pas et elles constituent un facteur de développement important pour les territoires ruraux.

Il aura pourtant fallu quelques pionniers pour imaginer que nos villages puissent accueillir les touristes et les intéresser tout autant que le littoral.

Parmi eux, à Clion sur Seugne, il faut entre autres, rendre hommage à l'action de Raymonde et Guy GERVREAU qui dès 1972 ont rénové une maison qui allait devenir le premier gîte rural de la commune, dans le village des Simons. Leur initiative a été remarquée en haut lieu puisqu'en 1974, le secrétaire d'état au tourisme, M. Gérard DUCRAY, venait visiter cet hébergement encore inédit dans le département.

On peut aussi souligner que Mme et M. GERVREAU ont été à l'initiative d'autres projets importants pour le tourisme local : Avec quelques autres clionnais, il y eut la création du Musée Artisanal et Rural, il y a 50 ans, qui accueille encore aujourd'hui de nombreux visiteurs et fait connaître notre village fort loin. Et que dire de l'aire de loisirs ?

Cette famille ne fut pas la seule à alimenter le dynamique moteur touristique clionnais, d'autres ont ouvert leurs chais aux visiteurs, leurs fermes aux campeurs, ...

Merci aux pionniers et à ceux qui les ont suivis. Force est de constater que le tourisme est une composante économique importante pour notre territoire.

A présent, Clion sur Seugne est labellisée « Village de Pierre & d'eau » pour son patrimoine bâti et naturel. Nous participons au groupe « Villages et paysages » au sein de Charentes Tourisme. De nombreux hébergements permettent aux touristes de profiter, le temps d'une cure où de vacances, de la douce vie clionnaise et de découvrir les gourmandises et savoir-faire locaux.



Visite du secrétaire d'état au tourisme à Clion en 1974, au gîte rural créé au village des Simons



Les expositions de la salle de l'atelier ...

La salle de l'Atelier reprend son activité, voici les dates prévues jusque fin juillet. Vous serez bien-sûr informés au fil du temps par les affiches et publications qui vous indiqueront tous les détails :

<u>Qui expose ?</u>	<u>Date</u>
Mary Croch' (Crochet)	17-19 juillet
La Pagaille (Crochet, couture, artisanat, ...)	22-27 juillet
« Patricia et Chantal » (Peinture)	29 juillet au 3 aout
Ph. DERNET	5-10 Aout
Mme MOREAU	12-17 Aout
Donald CLARCK (peinture contemporaine)	23-24 aout
M. DELCOURT	26 aout au 2 septembre
Nadège RENAUD	6-7 septembre

Evènements et animations

Retrouvez tous les détails des animations (Heures, lieux, contacts...) sur l'application Intramuros ainsi que sur le site de la commune

www.clion-sur-seugne.fr

<u>Animation</u>	<u>Date</u>	<u>Lieu</u>	<u>Contact</u>
La Vagabonde Clionnaise 3	26 Juillet	Source de Saint Paul	Mairie
Fête des vieux métiers	3 Aout	Parc du Presbytère	Amis du Temps Passé
Conférence Marie-Hélène LABARTHE * « Le calcul du temps dans les calendriers médiévaux »	20 Aout	Salle des fêtes	Mairie
Code de la route géant	10 septembre	Salle des fêtes	Mairie
Visite d'une exploitation : CBD	20 septembre	Chez trébuchet	Amicale du livre
Conférence : Les matériaux bio sourcés	4 octobre	A venir	Amicale du livre

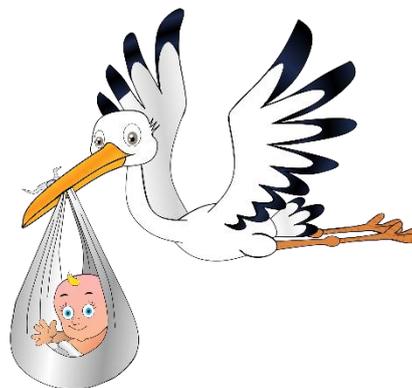
*Docteur en Histoire des mathématiques et Professeur agrégée de mathématiques, Marie-Hélène LABARTHE habite à Perpignan et est issue d'une famille clionnaise (famille FRAINEAU)

Etat civil

Toute annonce de naissance, mariage ou décès à paraître dans le bulletin municipal doit faire l'objet d'un consentement par les familles.

Carnet rose

Pas de naissance ce trimestre.



Carnet blanc

Nous adressons nos félicitations au couple de clionnais qui s'est uni ce trimestre.

Carnet noir

*Nous adressons nos sincères condoléances aux familles des 4 clionnais qui nous ont quitté ce trimestre dont :
Monsieur Claude AUDEBEAU décédé le 31 mai 2025*



Avis aux nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants sur la commune sont priés de se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie.



Clion
est sur
IntraMuros



Google Play App Store

Téléchargement gratuit

www.clion-sur-seugne.fr